

MAIRIE



◆ 11 Rue Puits des Mirabaud ◆ 34270 FONTANES
Tél. : 04 67 55 25 20 ◆ mairie@fontanes.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2025 à 20h30

Convocation du 12 juin 2025

PROCES VERBAL

Membres présents : Mmes Bottraud, Castanié, Terral.
MM. Causse, Falco, Pellegrin, Ricome.

Membres absents : M. Jean-Elie.
Mme Elouard, procuration à M. Pellegrin.
Mme Hernandez, procuration à Mme Castanié.

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte à 20h30.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du C.G.C.T., à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal : Mme Bottraud a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il/elle a acceptées.

Votants : 09	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
VOTE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES			

1 ➤ Ligne de trésorerie :

Dans l'attente du versement des subventions attribuées pour le marché de rénovation des bâtiments communaux, considérant la ligne de trésorerie demandée en 2024, il est proposé au conseil municipal de demander une nouvelle ligne de trésorerie d'un montant de 300 000€. Cette somme va permettre de rembourser la première ligne de trésorerie (au taux moins avantageux : 4.31% au lieu de 3.43% pour la nouvelle) et le paiement des entreprises.

Les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie de 300 000€ et à en négocier les conditions financières auprès du Crédit Agricole.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention à intervenir.

Votants : 09

Pour : 09

Contre : 0

Abstention : 0

VOTE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

2 ➤ Convention TOTEM :

Location par TOTEM (Orange) du terrain sur lequel est posée l'antenne téléphone : nous avons demandé une augmentation du loyer à 2500€/ an (au lieu de 1700€ actuellement) avec augmentation de 1%/an.

La nouvelle convention va courir sur 12 ans soit 30 000€ de location, si notre proposition est acceptée.

TOTEM nous propose le rachat du terrain concerné (105m²) pour la somme de 20000€.

La vente éventuelle entrainerait des frais de géomètre pour le détachement de parcelle, et peut-être des frais pour l'entretien du chemin d'accès.

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer la nouvelle convention avec TOTEM.

Votants : 09

Pour : 09

Contre : 0

Abstention : 0

VOTE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

3 ➤ Tarif benne :

Le tarif de location de la benne pour le dépôt de végétaux avait été fixé à 120€. A ce tarif-là personne ne veut la louer. Il paraît donc plus judicieux de mettre le tarif à 50€ afin que nos concitoyens, en particulier ceux assujettis aux OLD, puissent plus facilement se débarrasser de leurs végétaux coupés. Les végétaux seront stockés sur la commune puis broyés.

Une discussion s'engage : réserver aux habitants soumis aux OLD, avec 50m en dehors de leur propriété et mise en place d'une benne végétaux de la CCGPSL.

Il convient de demander à la CCGPSL si c'est possible, et à quel tarif.

Sinon, la CCGPSL peut-elle effectuer le broyage ?

Le vote est donc reporté dans l'attente d'informations complémentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Madame le Maire, Geneviève CASTANIE

Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil Municipal

